La Commune

État d’Israël, État criminel

Le Conseil de Sécurité de l’ONU vote une nouvelle résolution « contraignante » pour Israël. Ce n’est ni la première, ni la dernière et comme à chaque fois, les sionistes se joueront du texte dans une indifférence totale. Cette dernière résolution de fait s’attaque de nouveau aux droits démocratiques des Palestiniens. La colonisation continue par le biais des avant-postes, invention politique des sionistes pour expulser les Palestiniens de leur terre.

Le viol du droit international

Avec 24 heures de retard et une « tragédie » diplomatique, la dernière résolution sur « le conflit palestino-israélien » a été votée par l’ONU par 14 pour, 0 contre et une abstention, celle des États-Unis. Le fait est notable même si ce n’est la première fois dans cette longue liste de résolutions bafouées par l’État sioniste. Non seulement Israël a défié 71 résolutions du Conseil de sécurité de l’ONU mais il a également refusé de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires, ce qui lui permet à ce jour de détenir entre 200 et 400 armes nucléaires. L’État sioniste viole en permanence la Convention relative aux droits de l’enfant (1989), l’âge de la majorité a été descendu de 18 à 16 et demi pour les enfants palestiniens afin de pouvoir les emprisonner. Israël viole en permanence la Convention sur l’élimination de toutes formes de discrimination raciale de 1969. L’armée israélienne tue sans compter et parmi ces assassinats, ceux de 35 journalistes et photographes. Le mur construit par le gouvernement sioniste en Palestine est déclaré illégal par la Cour internationale de justice. Le Mossad pratique l’élimination physique extra judiciaire. Malgré l’accord signé par Israël le 12 mai 1949 qui reconnait le droit des Palestiniens chassés de chez eux à y retourner, les camps de réfugiés sont toujours debout. Il viole le Pacte international des droits civils et politiques, en particulier l’article 27 sur les droits culturels, religieux et linguistiques de la minorité arabe israélienne ; Israël continue à interdire aux Palestiniens des territoires occupés de se marier à des Arabes israéliens, ou à des Palestiniens vivant en Israël de vivre en couple. Il viole le droit fondamental à l’enseignement des Palestiniens et des Arabes israéliens, ceux-ci ne disposant d’aucune université sur les 7 du pays, sachant qu’aucune n’enseigne de cours en arabe alors que l’arabe et l’hébreu sont reconnus comme langues officielles.

L’abstention en trompe-l’œil des États - Unis

Netanyahu rugit, crie au scandale, menace contre la dernière résolution de l'ONU et l'abstention des États-Unis. Le texte réaffirme le contenu de la résolution 465 qui invalide la prétention d'Israël à avoir annexé Jérusalem en 1967 et elle confirme « *le caractère inadmissible de l'acquisition de territoire par la force* ».La résolution réclame une pause dans « *la construction des colonies, dans le transfert des colons israéliens, dans la confiscation de la terre, la démolition des maisons et le déplacement des civils palestiniens qui sont opérés en violation du droit international humanitaire et de résolutions importantes* ». Bien sûr il ne s'agit que d'une pause. Ce nouveau texte réclame d'Israël qu'elle ne démantèle que les avant-postes établis depuis mars 2011, ce qui est une régression si l'on se réfère à la résolution 465 de 1980 qui réclamait le démantèlement de toutes les colonies existantes depuis l'occupation de la Cisjordanie en 1967. Le texte comporte l'affirmation que les Palestiniens ont le devoir de « s'autocontrôler » pour le compte de leurs occupants, ce qui implique une négation du droit international reconnu des peuples sous occupation à s'engager dans une résistance légitime. En dernier lieu le texte ouvre la voie à la construction d'un bantoustan [1] où seront confinés les Palestiniens privés de tous leurs droits démocratiques.

Le viol des terres

En 1998, Ariel Sharon a appelé les Israéliens « *à se ruer et s'installer sur autant de hauts de collines (palestiniennes) que possible pour agrandir les colonies(juives), car tout ce que nous prendrons aujourd'hui sera nôtre...Tout ce que nous ne prendrons pas ira à eux* ». Israël n'a plus implanté, officiellement, de nouvelles colonies depuis le milieu des années 1990 mais a commencé à soutenir les colons qui occupaient des hauts de collines en Cisjordanie sous prétexte d'agrandir les colonies existantes. Bien qu'illégales, au regard du droit international, le gouvernement sioniste s'est arrangé pour que ces colonisations de terre le deviennent : arguant d'une loi interne, inventée de toutes pièces, qui établit une distinction entre terre de l'État et terre privée, le gouvernement sioniste a reclassé des terres privées palestiniennes en terres d'État. Le tour étant joué, les colons peuvent investir ces terres volées et dormir sur leurs deux oreilles en terres palestiniennes protégés par l'armée sioniste.

Francis Charpentier,
28-12-2016

1. *Nom donné à un territoire attribué à une population noire en Afrique du Sud du temps de l'apartheid.*

Modifié le samedi 07 janvier 2017

Voir aussi dans la catégorie Palestine

Israël : chantre de l’apartheid.

La proposition de députés de la Nupes à l’Assemblée Nationale, de qualifier la politique de l’État sioniste comme une politique d’apartheid contre le peuple palestinien, crée de... »

Israël : un gouvernement dans la tempête qui continue à assassiner les Palestiniens

La coalition anti-Netanyahou connaît des heures difficiles. Cette coalition hétéroclite va de ladroite sioniste religieuse à la gauche laïque et “radicale” en passant par un parti arabe... »

Israël : un sioniste en chasse un autre !

Le dimanche 13 juin 2021, Benyamin Nétanyahou a été contraint de quitter son poste de premier ministre par une coalition hétéroclite allant de la droite extrême à la pseudo gauche... »

Halte à l’attaque israélienne. Vive la résistance palestinienne

Le conflit actuel a commencé en avril, avec l’offensive israélienne visant à expulser les Palestiniens de Sheik Jarrah, à Jérusalem-Est. Ici, nous abordons l’actualité, la résurgence des... »

Déclaration de la LIS : L’Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaîtr de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale »

Palestine : l’apartheid sioniste en action

Israël officialise en juillet 2018 sa politique d’apartheid. La jeunesse, loin de se soumettre à cette politique, se mobilise malgré une répression sauvage. Alors que l tourmente de la... »